



Reprise de services Telenet

Chère cliente, cher client,

Vous nous avez informés de votre souhait de régler une reprise. Vous pouvez le faire aisément en **remplissant le document ci-joint et en nous le faisant parvenir**. Vous pouvez entrer vos données en ligne, puis imprimer le document et le **signer**.

- Scannez-le et envoyez-le-nous via le **formulaire électronique** à telenet.be/reprise
- Vous pouvez aussi l'envoyer par la **poste** à Telenet, Liersesteenweg 4, 2800 Malines.

Dès que la reprise est en ordre, le cédant et le repreneur reçoivent une confirmation écrite. Ceci peut prendre jusqu'à 7 jours ouvrables.

Astuce : vous transmettez le document à l'aide du **formulaire électronique**? Nous pouvons alors traiter votre demande plus vite. Super pratique!

Important : quelles sont les conditions ?

Une reprise est uniquement possible...

- si la **situation familiale ou professionnelle change**
 - par exemple jeune qui quitte le nid, divorce, décès, changement d'employeur, reprise d'une entreprise, etc.
- pour **tous les services Telenet actifs** à la même adresse (adresse du cédant)
 - Exception : un **numéro mobile** peut être repris séparément, à la même adresse ou à une adresse différente.
- si nous disposons de **toutes les données**. N'oubliez pas d'indiquer le numéro de carte d'identité du repreneur
- si **le repreneur et le cédant signent** tous deux le document (sauf en cas de décès)

Vous avez encore des questions? Contactez-nous via le site telenet.be/fr/contact

Cordialement,

Le service clientèle Telenet

Demande de reprise des services Telenet

Remplissez et signez le document (tant le repreneur que le cédant).

Généralités

Cette demande concerne tous les services Telenet actifs à **l'adresse d'installation et sous le numéro de client suivants** :

Numéro de client : _____

Rue : _____

Numéro : ___ Boîte : ___

Code postal : _____

Localité : _____

1. Motif de la reprise *(cocher l'option appropriée)*

Changement de situation familiale

- divorce, jeune qui quitte le nid ou reprise entre membres de la famille cohabitants
- décès
- reprise résidence secondaire par un membre de la famille
- reprise numéro mobile à la même adresse
- reprise numéro mobile à une adresse différente

Changement de situation professionnelle

- reprise de/par entreprise

2. Conditions de reprise

La reprise est réalisée au plus tôt 5 jours ouvrables après la réception de ce document par Telenet.

Vous souhaitez que **la reprise soit effectuée plus tard** ? Indiquez la date désirée :

3. Le repreneur déclare...

- qu'il reprend les **redevances et la consommation**, conformément aux conditions générales de Telenet, à partir de la date de reprise.
- et qu'il reprend l'**éventuel solde impayé** du cédant. Réglez ce point avec le cédant. Il trouvera le solde impayé sur son dernier relevé de compte ou sur My Telenet.
- et qu'il reprend tout éventuel **crédit** ou **garantie sur le modem**. Il déclare qu'il réglera ceci avec le cédant.
- en cas de reprise d'un abonnement mobile avec appareil ou de ONE(up)/WIGO/Whop(pa)/FLUO/KLIK avec appareil, qu'il est responsable des **conditions contractuelles** (p.ex. valeur résiduelle de l'appareil/reprise de l'avantage).

4. Le cédant déclare...

- qu'il cède l'installation et les services au repreneur.
- qu'il réglera tout éventuel crédit ou garantie sur le modem avec le repreneur.
- qu'il accepte le transfert de ses données personnelles au repreneur. Il s'agit de l'historique des paiements, des données produit, des données utilisateur et des relevés de compte antérieurs liés aux services transférés.
 - *Remarque : le cédant n'est plus d'accord ? Il est alors possible d'arrêter les services actuels. Le repreneur peut ensuite acheter les mêmes services.*

Informations importantes

Votre adresse e-mail Telenet

Les adresses e-mail Telenet et les boîtes e-mail correspondantes font partie de l'abonnement internet et sont donc **transférées au repreneur**. Si vous ne voulez pas que le repreneur puisse utiliser votre adresse e-mail, il existe 2 possibilités :

- **Transférez votre adresse e-mail** vers une autre boîte e-mail. Pour en savoir plus, consultez telenet.be/deplacervotreadressee-mail
- **Résiliez votre adresse e-mail** via My Telenet (mytelenet.be)

Votre login personnel

Les logins personnels sont aussi **transférés au repreneur**. Vous ne le voulez pas ? Supprimez alors votre login personnel sur My Telenet et recréez-le plus tard sous votre propre numéro de client. Pour en savoir plus : telenet.be/fr/loginpersonnel

Domiciliation

Vous payez par domiciliation? Nous l'**annulerons automatiquement**. Après la reprise, vous pouvez demander une nouvelle domiciliation via telenet.be/demandedomiliation

À compléter par le repreneur

1. Données du repreneur

Le repreneur est une entreprise ? Entrez les données du mandataire.

Prénom : _____

Nom : _____

Rue : _____

Numéro : ____ Boîte : ____ Code postal : ____

Localité : _____

Nationalité : _____ Sexe (H/F) : _

Date de naissance : __ / __ / ____

Lieu de naissance : _____

Important : veuillez à remplir ces informations !

Numéro de carte d'identité (voir recto de la carte d'identité, en regard du numéro de carte) :

Adresse e-mail : _____

Numéro de téléphone où nous pouvons vous joindre pendant la journée :

Pour les entreprises

Nom de la société : _____

Numéro de TVA/d'entreprise : _____

Forme juridique (SA, SPRL, ASBL, etc.) : _____

2. Données du relevé de compte

Méthode de paiement :

Domiciliation

Virement

Vous optez pour une **domiciliation** ? Indiquez votre numéro IBAN. Nous réglerons votre domiciliation avec votre reprise. Nous vous enverrons une confirmation par mail.

IBAN : _____

Je veux recevoir mes relevés de compte **par mail** à l'adresse e-mail suivante (Attention : uniquement pour les particuliers) :

Je veux recevoir mes relevés de compte **par la poste** à :

L'adresse ci-dessus

L'adresse suivante :

Rue : _____

Numéro : ____ Boîte : ____ Code postal : ____

Localité : _____

Vous recevez déjà vos relevés de compte Telenet en format digital ? Ou vous reprenez un abonnement ONE(up) ? Dans ce cas, vous recevrez vos relevés de compte par mail (ou vous continuerez à le faire). Cochez donc la première case.

3. Services Telenet

Important ! Vous voulez une reprise de vos services Telenet fixes ? Dans ce cas, vous devez reprendre **tous les services fixes**. Pour **Mobile**, vous pouvez **choisir quels numéros** vous reprenez. Cochez les éléments désirés.

Services Telenet fixes

Produit	Avec numéro(s), login
Téléphonie fixe	
Internet	
Télédistribution	
TV digitale	

Abonnements mobiles

Important ! Votre numéro mobile est inclus dans un **ONE(up) ou WIGO** et vous ne reprenez pas ce ONE(up) ou WIGO ?Faites un choix :

- Modifier le numéro mobile vers un autre abonnement (p. ex. Telenet Mobile) ou
- Transférer l'abonnement mobile vers votre propre ONE(up) ou WIGO.

Abonnement	Numéro de GSM	Convertir cet abonnement en**	Ajouter à mon propre ONE(up)/WIGO
<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>

(**) Abonnements possibles : voir telenet.be/abonnements-mobile et [telenet.be/abonnements-mobile business](http://telenet.be/abonnements-mobile-business).

4. Publication du numéro

Par défaut, Telenet enregistre tous les numéros comme des **numéros secrets**. Vous voulez modifier ceci ? Choisissez alors l'une des options suivantes.

	Votre numéro de téléphone est-il dans les Pages blanches ?	Votre numéro de téléphone est-il disponible via le 1307 ?
Numéro secret	Non	Non
Numéro ordinaire	Oui	Oui, par téléphone et en ligne via 1307.be
Numéro non publié	Non	Uniquement par téléphone à l'aide de votre adresse
Numéro non mentionné	Non	Votre nom et votre adresse ne peuvent être demandés que par téléphone

Indiquez votre choix par numéro. Vous ne sélectionnez rien ? Dans ce cas, nous enregistrons par défaut votre numéro comme numéro secret.

Numéro de téléphone	Numéro secret	Numéro ordinaire	Non publié	Numéro non mentionné
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

À compléter par le cédant

Nous pouvons envoyer la confirmation à :

Remplissez ci-dessous les données auxquelles nous pouvons envoyer la confirmation de reprise et le numéro auquel nous pouvons vous contacter.

Je suis :

- le client Telenet
- héritier ou ayant droit
- notaire chargé de la liquidation de la succession
- administrateur provisoire

Prénom : _____

Nom : _____

Rue : _____

Numéro : ____ Boîte : ____ Code postal : ____

Localité : _____

Nationalité _____ Sexe (H/F) : _

Date de naissance : __ / __ / ____

Lieu de naissance : _____

Nom de la société : _____

Adresse e-mail : _____

Numéro de téléphone où nous pouvons vous joindre en journée :

Fait à _____ le

__ / __ / ____

Signature du cédant

Signature du repreneur

Vous avez rempli toutes les données ? Imprimez le document et signez-le.

- Scannez-le puis envoyez-le-nous via le formulaire électronique à telenet.be/reprise
- Vous pouvez aussi l'envoyer par la poste à Telenet, Liersesteenweg 4, 2800 Malines.

Dès que la reprise est en ordre, le cédant et le repreneur reçoivent une confirmation écrite. Ceci peut prendre jusqu'à 7 jours ouvrables

Astuce : vous transmettez le document à l'aide du formulaire électronique ? Nous pouvons alors traiter votre demande plus vite. Super pratique !

Vous pouvez consulter les conditions générales de Telenet sur telenet.be/conditionsgenerales